





À LA DEMANDE

GUIDE PRATIQUE





*Valable 1h et permet une correspondance sur les lignes régulières du réseau SN 90!







VOTRE SERVICE DE TRANSPORT SUR SIMPLE RÉSERVATION

Seine Normandie Agglomération lance le service SNgo! À LA DEMANDE, à partir du 1er mars 2024, pour voyager à certains horaires depuis l'ensemble des communes de votre bassin de vie vers la ville centre.

Le service est ouvert à tous les habitants à partir de 11 ans dont la commune n'est pas desservie par une ligne régulière (pour des déplacements médicaux, administratifs, courses, desserte marchés et les scolaires en horaires de rentrée ou de sortie décalé).

FONCTIONNEMENT DE SN. 90! À LA DEMANDE

Du lundi au samedi, toute l'année, hors jours fériés.



Au départ de ou à l'arrivée à : Aigleville, Boisset-les-Prévanches, Breuilpont, Bueil, Caillouet-Orgeville, Chaignes, Chambray, Croisy-sur-Eure, Douains, Fains, Gadencourt, Hardencourt-Cocherel, Hécourt, Houlbec-Cocherel, La Boissière, Le Cormier, Le Plessis-Hébert, Merey, Neuilly, Rouvray, St-Vincent-des-Bois, Vaux-sur-Eure, Villegats, Villiers-en-Désœuvre

Les arrêts des communes de Sainte-Colombe-Près-Vernon, Villez-sous-Bailleul, La Chapelle Longueville, Mercey et du Hameau de Normandie font désormais partie du TADII o

- Arrivées garanties à 9h30 et 13h30 à Pacy-sur-Eure arrêt Gare Routière ou Vernon arrêt Gare Routière
- Départs garantis à 11h30 et 16h15 à Pacy-sur-Eure arrêt Gare Routière ou Vernon arrêt Gare Routière



Les horaires d'arrivées et de départs garantis sont donnés pour des conditions normales de circulation.



À l'aller comme au retour, votre temps de trajet dépend du nombre de passagers et d'arrêts à desservir. Le minibus ne s'arrêtant qu'aux arrêts réservés, votre horaire de prise en charge ou de dépose vous sera communiqué par sms ou e-mail la veille de votre déplacement.

Pour les personnes à mobilité réduite, le service est assuré de l'adresse du voyageur à la gare routière de Pacy-sur-Eure et à la gare routière de Vernon.

Les voyageurs, titulaires de la carte mobilité inclusion invalidité (ou carte d'invalidité) délivrée par la Maison Départementale des Personnes handicapées, doivent au préalable remplir un formulaire disponible à l'agence SNgo! ou en téléchargement sur sngo.fr.



Dossier à déposer ou à envoyer par courrier au Service Mobilités - Seine Normandie Agglomération 12, rue de la Mare à Jouy 27120 DOUAINS



Les annulations doivent être réalisées sur le site ou l'appli ou transmises par téléphone durant les horaires d'ouverture du service d'accueil téléphonique.



90! UN SERVICE ACCESSIBLE **EN 3 ÉTAPES**

JE M'INSCRIS & 2 JE RÉSERVE



Soit sur le site Internet sngo.fr (rubrique "Se déplacer")



Soit directement sur l'appli "My Mobi", puis recherchez Seine Normandie Agglomération : 24h/24, 7 jours/7, à télécharger gratuitement sur :



Google play App Store



Soit par **téléphone** du lundi après-midi au samedi matin de 9h30 à 13h00 et de 13h45 à 16h00.

N° Vert 0 800 27 2700 Appel gratuit!



votre réservation est possible jusqu'à **2 semaines** à l'avance et au plus tard la veille avant 16h00.

JE VOYAGE

- La veille de mon déplacement, je reçois un sms de rappel du rendez-vous.
- Je me présente 5 minutes à l'avance au point de rendez-



Pour une prise en charge le lundi, réservation avant 16h le vendredi.



de départ à l'arrêt choisi



Plan des arrêts du transport à la demande

